



Demande d'une nouvelle audience

Par **yaya33**, le **03/01/2012** à **00:07**

Bonjour,
Quatre mois après un jugement, mon ex conjoint a ressaisi le juge pour une garde d'enfant.
Est-ce le même juge que celui de la première audience qui s'occupe du dossier?
Une saisie sur salaire pour la pension est-elle mal vue par le juge pour le "non payeur" ?
Merci d'avance.

Par **cocotte1003**, le **03/01/2012** à **02:00**

Bonjour, il n'est pas possible de prévoir si le juge sera le même. Votre ex ressaisi le juge encore faut-il qu'il est un sérieux motif de changement sinon il risque d'avoir une amende pour procédure abusive. Une saisie s pour obtenir une pension alimentaire n'est jamais bien vu par les juges, cordialement, bonne année